

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Vous avez une partie de la réponse



Une démarche organisée par



Le think tank dédié  
aux jeunes et à l'éducation

[www.etatsgeneraux-education.fr](http://www.etatsgeneraux-education.fr)

Juin 2020



**Personne ne peut répondre seul aux grands défis éducatifs.** Pour les relever, nous devons relancer un pacte éducatif, associant toutes les forces vives de notre pays en faveur des jeunes générations, avec une attention particulière pour les plus fragiles.

C'est dans cet esprit que se sont ouverts le 13 novembre 2019, les États Généraux de l'Éducation. Citoyens, jeunes et familles, professionnels et acteurs éducatifs, État et collectivités locales, entreprises et syndicats... Tous sont invités à participer à cette démarche inédite. Elle va mobiliser pendant plus d'un an la société civile et le grand public autour de 7 grands défis, à travers des réunions ouvertes au public dans les territoires, une plateforme de participation numérique, des ateliers participatifs...

De cette grande mobilisation vont naître une Charte de l'éducation et des propositions concrètes, qui seront remises aux pouvoirs publics en 2021, lors d'un événement national.

Il est temps de sortir des carcans idéologiques et des blocages pour construire ensemble l'éducation de demain. Il est temps de lancer les États Généraux de l'Éducation !

**Vous avez une partie de la réponse.** 

Marc Vannesson, délégué général de VersLeHaut



L'organisation d'États Généraux de l'Éducation est plébiscitée par **82 % des jeunes et 83 % des parents**. 77 % des jeunes et 85% des parents sont favorables à la rédaction d'une Charte de l'éducation, qui fixerait les grands principes des politiques éducatives, au-delà des clivages partisans.

(Source : Baromètre « Jeunesse&Confiance » 2019, OpinionWay pour VersLeHaut et Société Générale)

# 1. POURQUOI DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION ?

## Un constat : notre incapacité à répondre à la crise éducative, malgré nos bonnes volontés

Échec scolaire, chômage record des jeunes, montée des inégalités et du déterminisme social, tensions identitaires croissantes... Le constat d'une crise éducative est largement partagé dans notre pays.

Pourtant, alors même qu'une multitude d'acteurs de terrain s'engagent avec talent auprès des jeunes, alors que des moyens budgétaires importants sont consacrés à l'éducation et que la bonne volonté des décideurs politiques n'est pas en cause, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des enjeux. Les réformes souvent décidées « en haut » ne répondent pas à l'urgence éducative et les acteurs risquent de se décourager si l'on ne propose pas un nouveau mode de fonctionnement pour les années à venir.

## Une réponse : les États Généraux de l'Éducation

*Une méthode différente pour accélérer le changement éducatif*

Ce que nous proposons, c'est une méthode pour **prendre rapidement et intelligemment les décisions** qui s'imposent afin de relever les grands défis pour l'éducation et la jeunesse de notre pays :

- en réaffirmant l'importance des enjeux éducatifs et la reconnaissance de tous à l'égard des éducateurs,
- en mobilisant tous les acteurs sur un diagnostic et des engagements partagés, au-delà des blocages qui freinent aujourd'hui le changement,
- en définissant les finalités des politiques éducatives et une feuille de route claire, consensuelle et durable.

# 2. COMMENT RÉUSSIR CES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION ?

*Un déploiement avec une grande diversité d'acteurs dans tous les territoires.*

## Les États Généraux de l'Éducation produiront :



**La Charte de l'éducation** qui énoncera les fondamentaux que nous voulons pour l'éducation. Elle aura vocation à être adossée à la Constitution comme la Charte de l'environnement en 2004.



**Des feuilles de route sur 7 défis éducatifs prioritaires** : ces propositions concrètes, issues du travail de co-construction rassemblant toutes les parties prenantes, seront remises aux pouvoirs publics.

### Les 7 défis éducatifs identifiés :

- Mieux accompagner les enfants dès le plus jeune âge ;
- Créer et valoriser des parcours de réussite différents (apprentissage, orientation...) ;
- Adapter l'éducation au monde et aux métiers qui évoluent ;
- Améliorer la gouvernance de notre système éducatif ;
- Attirer et fidéliser les talents dans le secteur éducatif ;
- Aider les jeunes les plus fragiles à bien partir dans la vie ;
- Valoriser et accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives.

### 4 principes fondamentaux guident la démarche :

#### Engagement

La **mobilisation** d'acteurs éducatifs et de personnalités **engagés** pour l'éducation de demain.

#### Ouverture

Une initiative citoyenne portée par des **acteurs de tous horizons** ouverte à tous ceux qui veulent améliorer l'éducation.

#### Coopération

La prise en compte d'initiatives réussies sur le terrain et dans les territoires pour **co-construire** des propositions concrètes.

#### Rigueur

Une démarche **rigoureuse et innovante**, permettant d'aboutir à des avancées durables.

### La démarche :

Les États Généraux de l'Éducation s'articulent autour de 7 journées de co-construction et soirées publiques dans 7 villes de France, d'ateliers participatifs et d'une plateforme de participation en ligne.



Des réunions dans les territoires d'Outre-mer sont également prévues.



## Les journées de co-construction

40 représentants des parties prenantes identifiées issus de 8 groupes sont invités à croiser les expériences et les perspectives, à partager et s'inspirer des bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves, et à co-construire des propositions concrètes.

### **l'Etat**

Administrations concernées

### **les associations**

**familiales et les fédérations de parents**

### **les professionnels de l'éducation**

Enseignants, éducateurs, associations, fondations, spécialistes, praticiens

### **les syndicats**

Grandes centrales et syndicats enseignants

### **les collectivités territoriales**

Régions, départements, communes

### **les associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire**

### **les entreprises et les fédérations patronales**

### **les publics concernés : enfants, jeunes et leurs familles**



## Les ateliers participatifs

Composés de jeunes et de familles, ils sont animés par l'ANSA (Agence nouvelle pour les solidarités actives) et permettent de faire remonter les préoccupations des publics concernés, avec une attention particulière pour les plus fragiles. Un kit permet aussi à chaque acteur de monter ses propres ateliers participatifs.



## Les soirées publiques

Ouvertes à tous, elles présentent les propositions issues des journées de co-construction. En présence de personnalités du monde de l'éducation, les citoyens sont invités à échanger avec des professionnels et d'autres parents pour proposer des idées et partager des initiatives innovantes.



## La plateforme de participation en ligne

Développée par Cap Collectif et ouverte depuis novembre 2019, elle est accessible à tous, et permet de recueillir les propositions du grand public sur les 7 défis éducatifs et sur la Charte de l'éducation.

[www.etatsgeneraux-education.fr](http://www.etatsgeneraux-education.fr)

## La synthèse des propositions :

**Des groupes de travail seront chargés de faire une synthèse sur chaque défi et d'affiner les propositions** (modalités de mise en oeuvre, chiffrage...).

Les résultats de la démarche seront **remis aux pouvoirs publics en 2021** lors d'une journée de restitution finale **ouverte au public** et publiés sur la plateforme de participation en ligne.



## Focus sur la plateforme de participation en ligne

Ouverte et consultable tout au long de la démarche, elle permet à chacun de donner son avis sur **les 7 défis éducatifs des États Généraux de l'Éducation** ainsi que sur le projet de Charte de l'éducation en se rendant sur [www.etatsgeneraux-education.fr](http://www.etatsgeneraux-education.fr)



### Participative

Tous les citoyens, et notamment les jeunes, sont invités à participer sur cette plateforme. Les acteurs éducatifs (associations, ONG, collectivités) peuvent également déposer leurs propositions. Les contributeurs les plus actifs seront invités à participer à la restitution finale de la démarche.

### Transparente

Elle permet de rendre compte des propositions issues des journées de co-construction. Ces propositions sont également soumises aux votes et commentaires des internautes. On y trouve aussi les résumés et les vidéos des journées et soirées des étapes en régions. Les notes de cadrage présentant les différents enjeux de chaque défi y sont en libre téléchargement.

### Qualitative

Les internautes sont sollicités pour voter et s'exprimer sur des propositions, plutôt que sur des récriminations. L'inscription et la connexion sont obligatoires pour pouvoir participer. Cela garantit des contributions de qualité et évite le « parasitage ». Une mise à disposition des données anonymes en open data est possible.



Plateforme développée par Cap Collectif, la startup pionnière de la civic tech hexagonale, qui conçoit et propose une méthode d'intelligence collective et des plateformes numériques pour les organisations souhaitant ouvrir leurs processus décisionnels. Elle a notamment réalisé les plateformes du Grand Débat National, des États Généraux de l'Alimentation ou de la consultation sur le Service Civique.

### 3. ILS S'ENGAGENT



### 4. ILS SOUTIENNENT LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION



## 5. ILS PARRAINENT LA DÉMARCHE

- **Nawal ABOUB**, docteur en sciences cognitives, co-fondatrice de Rising Up ;
- **Christophe ANDRÉ**, psychiatre et psychothérapeute ;
- **François ASSELIN**, président de la CPME ;
- **Geneviève AVENARD**, défenseure des enfants, adjointe du défenseur des droits en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant ;
- **Sophie BELLON**, présidente du conseil d'administration de Sodexo ;
- **Abdelatif BENAZZI**, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby, manager sportif ;
- **Salomé BERLIOUX**, présidente-fondatrice de Chemins d'Avenirs ;
- **Marie-Andrée BLANC**, présidente de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) ;
- **Nathalie CASSO-VICARINI**, déléguée générale d'Ensemble pour l'Éducation de la Petite Enfance, membre de la commission « Les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant » ;
- **Béatrice COPPER-ROYER**, psychologue clinicienne ;
- **Julien DAMON**, sociologue ;
- **Marie DERAIN de VAUCRESSON**, inspectrice de la justice (Ministère de la justice) et ancienne secrétaire générale du Conseil National de la Protection de l'Enfance ;
- **Catherine DOLTO**, haptopsychothérapeute et auteur de livres pour enfants ;
- **Jean-Jacques ELEDJAM**, président de la Croix-Rouge ;
- **Mercedes ERRA**, publicitaire, présidente exécutive de Havas Worldwide ;
- **Stéphane de FREITAS**, artiste, réalisateur, concepteur des programmes Eloquentia ;
- **Sylviane GIAMPINO**, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge ;
- **Pierre GIORGINI**, président-recteur de l'Université Catholique de Lille ;
- **Catherine GUEGUEN**, pédiatre, auteur ;
- **Marie-Aleth GRARD**, rapporteure de l'avis du CESE « Une école de la réussite pour tous », ATD Quart Monde ;
- **Claire HEDON**, présidente d'ATD Quart Monde ;
- **Alexandre JARDIN**, écrivain, cinéaste ;
- **Patrick JEANTET**, président-directeur général de SNCF Réseau ;
- **Alexandre JOLLIEN**, écrivain et philosophe ;
- **Henri LACHMANN**, ex-président-directeur général de Schneider Electric ;
- **Abdelilah LALOUI**, fondateur de Tous curieux ;
- **Marie-Christine LEVET**, fondatrice de Educapital ;
- **Frédéric LENOIR**, philosophe, écrivain et co-fondateur de la Fondation SEVE ;
- **Olivier MANTEI**, directeur général de l'Opéra Comique ;
- **Isabelle MORET**, directrice générale de SOS Villages d'Enfants ;
- **Blandine MULLIEZ**, présidente de la Fondation Entreprendre ;
- **Anne RAYNAUD**, directrice générale de l'Institut de la Parentalité, psychiatre ;
- **Augustin de ROMANET**, président-directeur général du Groupe ADP ;
- **Pascal RUFFENACH**, président du directoire du groupe Bayard ;
- **Marcel RUFO**, pédopsychiatre, auteur ;
- **Dominique de SAINT MARS**, auteure de « Max et Lili » ;
- **Jérôme SALTET**, co-fondateur de Play Bac ;
- **Jean-Marc SAUVÉ**, vice-président honoraire du Conseil d'État, président de la Fondation Apprentis d'Auteuil ;
- **Marc THIERCELIN**, skipper, navigateur.

# 6. PARTENARIATS INSTITUTIONNELS



# 7. PARTENARIATS MÉDIAS



# 8. VU DANS LES MÉDIAS

La démarche des États Généraux de l'Éducation est relayée par de nombreux médias nationaux (Le Parisien, La Croix), régionaux (La Voix du Nord, Le Progrès, Ouest-France...) et même internationaux (RFI). La presse jeunesse (Phosphore) mobilise également les jeunes.





## Retours sur le lancement des États Généraux de l'Éducation et les premières étapes en région

**400 personnes** dont de nombreux acteurs de la société civile, des parlementaires, des chefs d'entreprise, des représentants d'association et des jeunes étaient présents **mercredi 13 novembre 2019** au **Conseil économique, social et environnemental** pour lancer les **États Généraux de l'Éducation**.



La première étape de ces États Généraux de l'Éducation, a eu lieu à **Roubaix le 19 novembre 2019**, sur le thème « **Quelle éducation voulons-nous pour nos enfants de 0 à 6 ans ?** ». La première journée de travail de co-construction a été suivie d'une soirée d'échanges réunissant 300 personnes sur le thème de la petite enfance, avec l'intervention du Dr Catherine Dolto, haptopsychothérapeute et auteure de livres pour enfants.



La deuxième étape a été organisée à **Lyon le 23 janvier 2020** sur le thème « **N'y a-t-il qu'une façon de réussir à l'école ?** ». 150 participants à la soirée ont pu voter sur les propositions travaillées dans la journée, avancer leurs propres propositions... et écouter les grands témoins et acteurs de terrain présenter des réponses inspirantes au grand défi de l'orientation.



Les vidéos du lancement et des étapes en régions sont disponibles sur la chaîne Youtube des États Généraux de l'Éducation.

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Vous avez une partie de la réponse

## Contacts :

Marc Vannesson, délégué général de VersLeHaut  
[marc.vannesson@verslehaut.org](mailto:marc.vannesson@verslehaut.org)

Anne-Catherine Baseilhac, directrice du développement de VersLeHaut  
[anne-catherine.baseilhac@verslehaut.org](mailto:anne-catherine.baseilhac@verslehaut.org)

[organisation@etatsgeneraux-education.fr](mailto:organisation@etatsgeneraux-education.fr)  
01 74 31 62 60

Une démarche organisée par



Le think tank dédié  
aux jeunes & à l'éducation

Accélérateur 21 -21 rue de la Vanne -92120 Montrouge

Tel : 01 74 31 62 60  
[www.verslehaut.org](http://www.verslehaut.org)



[www.etatsgeneraux-education.fr](http://www.etatsgeneraux-education.fr)  
#EtatsGenerauxEducation